



18604508044

Avis de délivrance d'un permis
Entente internationale concernant la taxe sur les carburants – IFTA

CAR-502
2021-09

LES TRANSPORTS AUDEC INC
1485, 1RE AVENUE
SAINTE-CATHERINE (QUEBEC) J5C 1C5

Numéro d'entreprise
du Québec (NEQ) : 1144313765
Numéro IFTA : QC00000187801
Date d'envoi : 2022-12-05
AAAA MM JJ

000417

En réponse à votre demande, nous vous faisons parvenir votre permis.
Le nombre de paire(s) de vignettes compris dans cet envoi est de 000030

Lorsqu'un permis est délivré par Revenu Québec, le titulaire de ce permis doit le reproduire et en placer une copie à bord de chaque véhicule motorisé admissible de son parc, en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA). À défaut d'avoir une copie du permis à l'intérieur du véhicule motorisé admissible, le conducteur peut être dans l'obligation de payer des droits et il peut recevoir un constat d'infraction. Il est à noter que ce permis n'est en aucun cas transférable.

Un permis délivré et une paire de vignettes apposée sur chaque véhicule indiquent que le titulaire est autorisé à exercer ses activités dans les provinces et les États qui ont adhéré à l'Entente, sans avoir à demander d'autres permis ni à remplir d'autres obligations relatives à la taxe sur les carburants.

Pour savoir comment apposer une paire de vignettes à l'extérieur d'un véhicule afin qu'elles soient bien en vue, veuillez vous référer au document *Endroits où apposer une paire de vignettes IFTA sur un véhicule* (CAR-503.E), accessible dans notre site Internet au www.revenuquebec.ca.

000833

Détachez la partie ci-dessous et conservez-en une copie dans chaque véhicule.



Permis 2023

Entente internationale concernant la taxe sur les carburants – IFTA

CAR-502
2021-09

Province
d'attache

QC

Numéro IFTA

QC00000187801

Date d'expiration

A M J

2023-12-31

Nom du titulaire :

LES TRANSPORTS AUDEC INC

Nom de l'entreprise
(s'il diffère du nom
ci-dessus) :

Adresse :

1485, 1RE AVENUE
SAINTE-CATHERINE (QUEBEC) J5C 1C5